

 académie Grenoble direction des services départementaux de l'éducation nationale Haute-Savoie	DIRECTION D'ÉCOLE A 10 CLASSES ET PLUS École primaire Parmelan-Salomons - ANNECY Fiche de poste
---	---

Introduction :

La direction d'une école à 10 classes et plus, pour laquelle une demi-décharge d'enseignement ou davantage (selon la taille de l'école et son contexte particulier) est accordée, appelle la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines. L'école bénéficiant d'un dispositif EMILE, il est recommandé de disposer de connaissances avérées concernant la didactique d'enseignement en immersion et d'avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Contexte de l'école :

Adresse : 4 chemin des Salomons - ANNECY

Collège de secteur : Collège Les Barattes – Annecy-Le-Vx - ANNECY

Zone urbaine.

Structure : École de 16 classes : 5 préélémentaires, 10 élémentaires et un dispositif ULIS école.
décharge de direction à 100 %

Spécificités et public accueilli : L'école est située à Annecy dans un secteur plutôt favorisé, mais avec un public scolaire hétérogène. Les écoles maternelle et élémentaire ont fusionnées à la rentrée 2017.

Elle accueille un dispositif EMILE immersion anglais sur plusieurs niveaux de classes, ainsi qu'un dispositif UPE2A.

Équipe pédagogique : L'équipe est stable et expérimentée.

Définition du poste et des missions :

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves. Il comprend un axe relatif à la mise en œuvre du dispositif EMILE. La nature du partenariat avec la municipalité et avec les parents d'élèves doit également faire l'objet d'une attention particulière.

Compétences et qualités requises :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de :

- La diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs...) ;
- L'ambition du dispositif EMILE

Le candidat devra :

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école élémentaire et prendre en compte les spécificités du territoire sur lequel l'école recrute ; avoir une bonne représentation du fonctionnement des classes et des différents acteurs ; poursuivre le travail initié lors de la fusion entre l'école élémentaire et l'école maternelle ; dynamiser le travail du cycle 3 avec le collège de secteur.
- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École ;
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ;
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et des connaissances affirmées dans le domaine de la gestion des groupes ;
- Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion ;
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord ;
- Témoigner d'une capacité à s'engager dans la mise en œuvre volontariste d'actions ambitieuses en faveur de la réussite de tous les élèves, relatives aux caractéristiques du public scolaire accueilli et des objectifs du socle commun de connaissances et de compétences et de culture ;
- Faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves, en coordonnant le travail de l'équipe pédagogique fédéré par le projet d'école ;
- Valoriser les actions de l'école et les résultats des élèves ; Développer la culture de l'évaluation et de l'analyse des réussites et des procédures des élèves ; engager une véritable réflexion collégiale autour des parcours des élèves
- Connaître les enjeux et les besoins spécifiques d'un dispositif d'immersion linguistique et maîtriser l'anglais
- S'engager à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum) ;

La directrice ou le directeur se verra attribuer une lettre de mission et transmettra annuellement un rapport d'activité, qui constituera un des supports de son évaluation professionnelle.

En outre, le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique.